

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Band: 26 (1918)

Heft: 4

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« coquilles » d'imprimerie : « prisonniers », « Genève », etc. émaillent ces adresses, mais n'est-ce pas un des plus probants témoignages de la popularité mondiale de

l'Agence que ces enveloppes confectionnées en tous pays, où le nom de Genève revenait si souvent sous la plume qu'on a dû le faire imprimer.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Croix-Rouge de Neuchâtel. Bureau de placement de gardes-malades. — L'exercice 1917 que nous commençons avec un peu d'appréhension — car l'année 1916 avait été particulièrement difficile pour notre bureau — a été meilleur que nous osions l'espérer, étant donné les difficultés matérielles toujours croissantes et qui obligent chacun à éviter toutes les dépenses qui ne paraissent pas strictement nécessaires.

Le fait d'engager des gardes-malades peut, jusqu'à un certain point, être classé dans ces dépenses jugées superflues, aussi avons-nous quelques craintes de ne pas pouvoir procurer du travail au personnel de notre bureau. C'est donc avec plaisir que nous constatons que le nombre des placements n'a point fléchi, mais au contraire augmenté, puisque — de 146 en 1916 — il a passé à 179 en 1917, soit une augmentation de 33 placements ayant abouti.

On nous a demandé souvent des gardes d'enfants, c'est-à-dire des gardes stylées spécialement pour les soins à donner aux bébés. Ce genre de gardes, nombreux dans la Suisse allemande, n'existe pour ainsi dire pas chez nous. Nous avons cherché où nous pourrions en former, mais nos démarches n'ont point encore abouti. Il est à souhaiter que nous puissions bientôt pouvoir fournir aussi de ces gardes pour enfants qui sont de plus en plus demandées.

Nos 179 placements se répartissent comme suit : 77 placements à Neuchâtel, 41 au Locle et à La Chaux-de-Fonds, 36 dans d'autres localités du canton et 31 dans d'autres localités du pays. Les placements à l'étranger, si nombreux avant la guerre, sont rendus presque impossibles ensuite des difficultés toujours plus grandes pour l'obtention des autorisations nécessaires. Nous n'en comptons que 4 en 1917.

Notre chiffre d'affaires dépasse 84,000 fr. et comprend plus de 38,000 fr. de salaires payés à nos gardes. Le nombre des jours de travail a été de 7100, en augmentation de 3500 environ sur l'année dernière. Ces chiffres prouvent que notre personnel a peu chômé et que les services ont souvent été de longue durée.

Le personnel inscrit au bureau s'est augmenté de 13 gardes admises pendant l'année. Plusieurs habitent la ville ou les environs, ce qui facilite notre travail.

Les réunions mensuelles, organisées dans le but de réunir et de rapprocher les gardes, ont été assez régulièrement suivies par celles qui, travaillant en ville, ont bénéficié de quelques heures de liberté et de délassément que notre bureau est heureux de leur offrir.

La directrice: S^r *Cécile Montandon.*

Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel. — Dans sa dernière séance, le Comité de la section de Neuchâtel a inscrit comme candidates :

- M^{lle} Rochat, Priscille, 1880, de l'Abbaye (Vaud), garde-malade ;
- » Moret, Elise, 1886, d'Ollon (Vaud), garde-malade ;
- » Jaccard, Sophie, 1883, de S^{te}-Croix (Vaud), garde-malade ;
- » Benoit Mathilde, 1885, de La Sagne (Neuchâtel), garde-malade.

Le Comité a été averti que l'*insigne en argent n° 524* a été perdu par sa propriétaire et que l'*insigne n° 543* doit être considéré comme disparu.

La secrétaire: S^r *Maria Quinche.*